

---

NOTE ET DOCUMENT

---

**L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE ET DE LA  
PRIMATIE URBAINES AU MAROC**

**Maurice CATIN\***, **Christine CUENCA\*\***, **Abdelhak KAMAL\***

***Résumé** - La population urbaine a fortement progressé au Maroc depuis 1950, poussée par l'exode rural. Le système urbain est relativement déséquilibré, dominé par l'agglomération de Casablanca. Le degré de primatie se réduit cependant depuis les années 1970 au profit de quelques grandes agglomérations. L'évolution de la structure urbaine s'explique largement par la répartition géographique des activités et l'évolution des spécialisations productives qui accompagnent le développement et que traduit la courbe en cloche des inégalités urbaines et régionales.*

**Mots-clés :** URBANISATION, DEGRÉ DE PRIMATIE, STRUCTURE URBAINE, MAROC.

**Classification JEL :** O18, R11, R12.

---

\* LEAD, Université du Sud Toulon-Var.

\*\* DEFI, Université de la Méditerranée.

## 1. INTRODUCTION

Le système urbain marocain est souvent décrit comme fortement déséquilibré, avec un déficit de villes intermédiaires et le poids dominant de Casablanca, la « capitale économique ». Toutefois, l'armature urbaine du Maroc a largement évolué depuis une cinquantaine d'années, aussi bien du point de vue de sa densité, de sa répartition selon les classes de population que du nombre de villes qui les composent. Et la forte poussée de l'urbanisation, si elle a pu privilégier l'agglomération de Casablanca jusqu'aux années 1970, a profité relativement plus après à des agglomérations de rang inférieur. La première partie donne à cet égard une analyse descriptive des trajectoires d'évolution de la population urbaine sur la période 1950-2000, en dégagant les principaux faits stylisés.

Les agglomérations urbaines ne sont pas des points isolés mais s'inscrivent dans un maillage du territoire où des logiques économiques sont à l'œuvre. La deuxième partie montre comment les grandes tendances qui caractérisent l'urbanisation marocaine dépendent largement du niveau de développement économique, de l'évolution des processus productifs et de la localisation des activités qui l'accompagne.

## 2. LES GRANDES TENDANCES

*Premier constat : un fort accroissement du taux d'urbanisation depuis cinquante ans*

Le taux d'urbanisation (qui rapporte la population urbaine à la population totale) est de 55,5 % au Maroc en 2000 (tableau n° 1). Il est plus important que la moyenne mondiale (48,3 %) mais encore très inférieur à la moyenne des pays industrialisés (74,5 %).

**Tableau n° 1 : Evolution de la population urbaine et du taux d'urbanisation au Maroc (1950-2000)**

|           | Taux de croissance annuel moyen (en %) |                   | Taux d'urbanisation (en %) |
|-----------|--|-------------------|----------------------------|
|           | Population urbaine                     | Population totale |                            |
| 1950-1955 | 3,64                                   | 2,51              | 27,69                      |
| 1955-1960 | 3,90                                   | 2,79              | 29,22                      |
| 1960-1965 | 4,55                                   | 2,76              | 31,85                      |
| 1965-1970 | 4,54                                   | 2,82              | 34,60                      |
| 1970-1975 | 4,32                                   | 2,48              | 37,83                      |
| 1975-1980 | 4,09                                   | 2,29              | 41,28                      |
| 1980-1985 | 4,26                                   | 2,56              | 44,81                      |
| 1985-1990 | 3,82                                   | 2,23              | 48,39                      |
| 1990-1995 | 3,26                                   | 1,79              | 52,00                      |
| 1995-2000 | 2,96                                   | 1,64              | 55,46                      |
| 1950-2000 | 3,93                                   | 2,39              |                            |

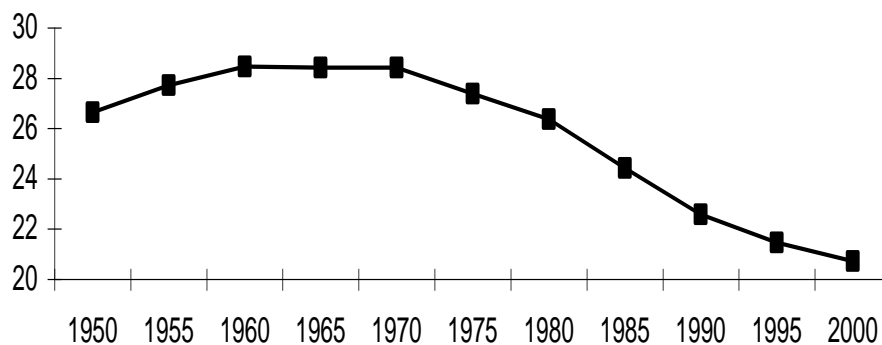
Source : d'après les données des Nations Unies (*World Population Prospects*, 2004).

La population urbaine a augmenté, au cours de la période 1950-2000, de l'ordre de presque 4 % par an en moyenne, ce qui correspond à un rythme très rapide. Le taux de croissance mondiale au cours du dernier quart de siècle n'a été que de 2,5 %. La part des citadins dans la population marocaine a d'ailleurs doublé en cinquante ans, passant de 26 % en 1950 à près de 56 % en 2000, et doit se situer autour de 58 % en 2005.

*Deuxième constat : une dominance de l'agglomération de Casablanca, mais en léger repli*

Le Maroc est marqué par un phénomène de polarisation urbaine au-delà du développement de l'urbanisation : l'agglomération de Casablanca est particulièrement dominante.

**Graphique n° 1 : Evolution du degré de primatie (%)**



**Tableau n° 2 : Estimation de la loi rang-taille au Maroc**

| Année | Coefficient $a$ | Constante ( $\log A$ ) | R-carré ajusté |
|-------|-----------------|------------------------|----------------|
| 1950  | 1,42            | 6,85                   | 0,88           |
| 1955  | 1,38            | 6,97                   | 0,91           |
| 1960  | 1,34            | 7,11                   | 0,93           |
| 1965  | 1,31            | 7,25                   | 0,94           |
| 1970  | 1,28            | 7,41                   | 0,96           |
| 1975  | 1,26            | 7,57                   | 0,98           |
| 1980  | 1,23            | 7,72                   | 0,97           |
| 1985  | 1,22            | 7,88                   | 0,97           |
| 1990  | 1,22            | 8,04                   | 0,97           |
| 1995  | 1,23            | 8,21                   | 0,97           |
| 2000  | 1,23            | 8,37                   | 0,97           |

Estimation (par les moindres carrés ordinaires) de l'équation :  $\log Y = \log A - a \log x$  avec :  $Y$  = la taille de l'agglomération urbaine,  $x$  = le rang de l'agglomération urbaine et  $\log A$  (la constante) = la taille de l'agglomération de premier rang.  $\log A$  et  $a$  sont statistiquement significatifs (à 1% d'erreur).

On calcule souvent un indicateur, le degré de primatie urbaine, rapportant la population de la ville principale (celle qui a la population la plus élevée) à la population urbaine. Ce taux de primatie – donc ici la part de l’agglomération de Casablanca dans la population urbaine – augmente de 1950 à 1970 (de 26 à plus de 28 %) puis décroît sensiblement jusqu’en 1990 (22,5 %). La baisse continue après 1990 mais apparaît moins prononcée (pour atteindre un peu moins de 21 % en 2000) (Graphique n° 1).

La baisse de l’indicateur de primatie depuis trente ans révèle que la population du grand Casablanca augmente mais qu’une plus grande dynamique semble favoriser le développement d’autres villes.

Certes, le poids de Casablanca reste écrasant. Un calcul de la loi rang-taille de Zipf (corrélation entre la taille et le rang des villes) donne un coefficient (en valeur absolue de la pente) supérieur à 1. Ceci implique que l’agglomération urbaine de premier rang est d’une taille plus que proportionnelle. Cependant, confirmant l’évolution du taux de primatie, la hiérarchie entre les agglomérations marocaines est moins accusée en 2000 qu’elle ne l’était en 1950 (diminution du coefficient en valeur absolue de 1,40 à 1,23) (cf. tableau n° 2). Une certaine diffusion de la croissance s’est opérée de l’agglomération de Casablanca vers des villes de rang inférieur.

**Tableau n° 3 : Répartition des agglomérations par classe de population (en % de la population urbaine) au Maroc**

|   | 1950 | 2000 |
|---|------|------|
| Agglomérations de + 500 000 habitants     | 26,6 | 52,9 |
| Agglomérations de 250 à 500 000 habitants | 0    | 8,6  |
| Agglomérations de 100 à 250 000 habitants | 32,6 | 7,4  |
| Agglomérations de –100 000 habitants      | 40,8 | 31,1 |
| Total                                     | 100  | 100  |

Source : d’après les données des Nations Unies (*World Population Prospects, 2004*).

On peut rapprocher ces résultats de ceux obtenus pour d’autres pays. Henderson et Wang (2003) ont notamment estimé la relation de Zipf pour un ensemble de pays en 2000 (par rapport à 1960). Ils obtiennent des coefficients qui vont de 0,74 (0,83) pour l’Italie, 0,83 (0,82) pour l’Angleterre, 0,87 (0,69) pour le Brésil, 0,90 (0,94) pour l’Indonésie, 0,97 (0,93) pour la France, 0,98 (1,01) pour l’Espagne, 1,04 (0,96) pour le Mexique, 1,07 (1,14) pour l’Inde et 1,32 (1,10) pour la Chine.

*Troisième constat : le développement urbain tend à favoriser les grandes villes*

La croissance urbaine se fait surtout dans les grandes villes. La population dans les agglomérations de plus de 500 000 habitants est passée de 26,6 % en 1950 à pratiquement 53 % en 2000 (en pourcentage de la population urbaine), la part des agglomérations de 250 à 500 000 habitants de 0 à 8,6 % alors que la part des agglomérations de 100 à 250 000 habitants a baissé de 32,6 à 7,4 % et celle de moins de 100 000 habitants de 40,8 % à 31 % (cf. tableau n° 3). Les villes de moins de 250 000 habitants sont les « perdantes » de cette évolution. Ceci implique une sous-représentation relative des villes de taille intermédiaire au profit de grandes villes. L'armature urbaine apparaît, de ce point de vue, plus concentrée au Maroc que celle des pays sud méditerranéens (Algérie, Tunisie, Turquie, Syrie...). Seule l'Égypte connaît un phénomène de macrocéphalie et de concentration dans les grandes villes comparable.

### 3. LES MÉCANISMES EXPLICATIFS

Les raisons de ces grandes tendances stylisées tiennent largement au processus de développement économique et à la répartition géographique des activités qui l'accompagne.

Il y a encore 40 % de la population active dans l'agriculture au Maroc (ce qui correspond à la situation de la France à l'ouest d'une ligne Le Havre-Marseille en 1950, alors que la part de l'agriculture est inférieure à 5 % aujourd'hui). Il existe donc un fort réservoir de population qui, par exode rural, est venu et va encore densifier la trame urbaine (même si la croissance démographique marocaine est aujourd'hui beaucoup plus faible qu'elle ne l'a été).

Une loi tend à se vérifier avec le développement économique (c'est-à-dire pour schématiser avec l'accroissement du produit intérieur brut par habitant) : la fameuse courbe en cloche (ou en U inversé) des inégalités urbaines et régionales (cf. Catin et Van Huffel, 2003,2008). Sur le plan théorique, plusieurs grandes étapes de développement peuvent être définies (Catin et Ghio, 1999, 2004). Dans une économie préindustrielle, la répartition des agglomérations urbaines est assez équilibrée. Sauf pour certains centres urbains qui exercent des fonctions particulières d'échange ou politique (capitales...) ou qui sont liées à des ressources géographiquement déterminées, les villes sont de faible taille et les activités implantées – qui satisfont les besoins de proximité de la population – sont pratiquement les mêmes. En bref, les économies d'échelle sont faibles et les coûts de transport élevés. Avec l'industrialisation, des activités de basse technologie notamment se développent, reposant sur l'exploitation des ressources naturelles ou des bas coûts de main-d'œuvre, pouvant satisfaire le marché national et international. Les firmes industrielles

sont de taille plus importante, donc les économies d'échelle augmentent, des activités entraînées par un plus grand marché s'établissent à proximité, les infrastructures de transport se développent, menant à une certaine concentration géographique des activités. Le Maroc, pris globalement, est dans cette phase : dans la phase montante de la courbe en cloche où les inégalités urbaines et les disparités régionales accompagnent le développement.

Toutefois, progressivement, un certain redéploiement sectoriel et géographique de l'appareil productif tend à s'opérer. L'économie connaît une montée en gamme de ses produits où la compétitivité ne repose plus seulement sur des bas salaires et les opérations traditionnelles de fabrication. En parallèle, un certain phénomène de congestion tend à se développer dans la ville primatale qui fait augmenter les coûts de production (salaires, prix des terrains, immobilier...). La rareté du foncier pousse la ville à s'étendre, augmentant d'ailleurs aussi les coûts de transport pendulaire (domicile-travail). En résultat, les coûts liés à l'agglomération peuvent provoquer une certaine délocalisation vers des villes de second rang des activités de faible technologie dont la compétitivité repose essentiellement sur des bas coûts salariaux et de production.

La ville primatale connaît alors un double mouvement contraire : la délocalisation d'un certain nombre d'industries de main-d'œuvre poussant à la déconcentration urbaine ; la localisation d'industries technologiques et de services à la recherche d'économies d'agglomération (présence d'un capital humain, d'activités complémentaires, d'infrastructures...) renforçant la concentration urbaine. La résultante de ces deux forces est une baisse d'intensité dans la croissance de la ville principale et un repli relatif de son poids dans l'armature urbaine. C'est le cas de l'agglomération de Casablanca (qui représente près de 50 % de la production nationale) qui voit se développer des activités financières (la bourse...), des services aux entreprises et des industries technologiques, avec par exemple récemment la création du Technopark (structure d'accueil et d'accompagnement de *start-up*, de petites et moyennes entreprises, d'enseignes internationales dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication) et de la technopole de l'aéroport de Casablanca, qui peut devenir un véritable *cluster* dans le secteur aéronautique.

La diffusion du développement industriel s'est faite largement sur une partie limitée du pays, notamment au sud et au nord de Casablanca, et particulièrement sur l'axe Casablanca-Mohammedia-Rabat-Salé-Kenitra, une bande côtière de 150 Km qui concentre aujourd'hui les deux cinquièmes de la population urbaine.

Il faut noter aussi une déconcentration d'activités industrielles vers des zones plus éloignées comme :

- Tanger, bénéficiant de sa situation géographique à proximité de l'Europe, et procédant d'une volonté affichée d'aménagement du territoire avec l'établissement de zones franches, portuaires, industrielles, logistiques et commerciales, s'inspirant de l'exemple de développement des *maquiladoras* au nord du Mexique près de la frontière américaine ;
- L'expansion d'industries textiles et de diverses industries de basse technologie dans des provinces semi-périphériques déjà industriellement diversifiées (Fès, El Jadida, Marrakech...) (voir Catin, Hanchane, Kamal, 2007) qui peut se combiner à un fort développement de l'activité touristique (comme à Agadir<sup>1</sup>).

#### 4. CONCLUSION

L'urbanisation s'est largement développée au Maroc depuis 50 ans, poussée par l'exode rural. L'armature urbaine apparaît globalement plus concentrée que celle de ses voisins méditerranéens. Le système urbain est relativement déséquilibré, dominé par l'agglomération de Casablanca et une relative faiblesse des petites et moyennes villes (moins de 250 000 habitants). Si le renforcement de la concentration de la population urbaine dans le grand Casablanca a été manifeste jusque dans les années 1970, un certain rééquilibrage de la trame urbaine s'est engagé depuis, au profit de quelques grandes agglomérations : la façade maritime au nord de Casablanca, avec la capitale Rabat et un ensemble de villes satellites jusqu'à Kenitra ; le complexe industrialo-portuaire de Tanger ; la zone d'Agadir ; les « capitales historiques » comme Fès et Marrakech.

Ces grandes tendances peuvent être largement expliquées par le processus de développement économique et la répartition géographique des activités qui l'accompagne, et décrites par la fameuse courbe en cloche des inégalités urbaines et régionales. L'agglomération de Casablanca s'impose différemment : elle devient moins attractive pour une partie des industries banalisées (qui se diffusent vers des villes de rang inférieur moins congestionnées et disposant d'avantages spécifiques) mais demeure le centre de gravité de l'économie marocaine en favorisant sur son territoire le développement des industries de plus haute technologie et des services supérieurs.

---

<sup>1</sup> Particulièrement favorisée par des politiques d'aménagement, comme l'inauguration du port en 1990 et la modernisation de l'aéroport en 1991 qui ont mené l'agglomération de 4000 habitants en 1950 à 730 000 en 2000.

## ANNEXE

### Carte du Maroc



Source : <http://www.7-dragons.com/maroc/plan.php>

## RÉFÉRENCES

- Catin M. et Ghio S., 1999, « Les étapes du développement régional : un modèle d'économie géographique », dans M. Catin, J. Y. Lesueur et Y. Zenou (dir.), *Emploi, concurrence et concentration spatiales*, Economica, Paris.
- Catin M. et Ghio S., 2004, « Stages of regional development and spatial concentration », *Région et Développement*, n° 19.
- Catin M., Hanchane S., Kamal A., 2007, « Structure industrielle, externalités dynamiques et croissance locale au Maroc », *Région et Développement*, n° 25.
- Catin M. et Van Huffel C., 2003, « Concentration urbaine et industrialisation », *Mondes en développement*, vol. 31, n° 121.
- Catin M. et Van Huffel C., 2008, « Urbanisation, étapes de développement et ouverture internationale », *Mondes en développement*, à paraître.
- Henderson J.V. et Wang H.G., 2003, « Urbanization and city growth », Working Paper, Brown University.
- United Nations, 2004, Population division, *World Population Prospects*.
- Zipf G.K., 1949, *Human behaviour and the principle of least effort*, Cambridge (Mass.), Addison-Wesley Press.



**THE EVOLUTION OF URBAN STRUCTURE AND  
PRIMACY IN MOROCCO**

***Abstract** –The urban population has considerably increased in Morocco since 1950 due to the rural exodus. The urban system is relatively unbalanced and is dominated by the agglomeration of Casablanca. The level of primacy has decreased since the 1970s to the benefit of a few large agglomerations. The evolution of the urban structure may mainly be accounted for by the geographical distribution of activities and the evolution of productive specializations that go hand in hand with development and that are featured by the bell-shaped curve of urban and regional inequalities.*